

SOCIÉTÉ ROYALE D'ENTOMOLOGIE DE BELGIQUE

Assemblée générale du 13 janvier 1957

Présidence de M. S.G. KIRIAKOFF, *Président*

— La séance est ouverte à 15 heures.

Présents : MM. F. BALLE, P. BASILEWSKY, J. BERNARD, R. BRENY, J. COOREMAN, G. DEMOULIN, E. DERENNE, J. DE WALSCHE, E. JANSSENS, S.G. KIRIAKOFF, J. LEROUX, R. MALHERBE, R. MAYNÉ, A. MICHIELS, J. PASTEELS, H. SCHOUTEDEN, C. SEGERS, R. TOLLET, R. VAN DORSSELAER, A. VAN HOEGAERDEN, R. VIEUJANT, J.-M. VRYDAGH.

Excusés : MM. A. COLLART et A. WÉRY.

— Le compte rendu de l'assemblée générale du 8 janvier 1956 est approuvé.

— M. S.G. KIRIAKOFF, président, prononce l'allocution suivante :

Mes chers collègues,

L'activité scientifique de la Société s'est extériorisée en 1956 par la parution du tome XCII des *Bulletin et Annales*, qui comprend 340 pages et contient 45 contributions originales.

Le volume jubilaire, constitué par le mémoire XXVII, a également vu le jour en 1956, bien qu'il soit daté de 1955, année de notre centenaire. Ses caractéristiques sont 516 pages et 43 articles originaux.

Trois membres associés nouveaux ont été admis. Nous avons eu à déplorer le décès d'un membre très actif, Frans OVERLAET, ainsi que d'un ancien membre.

Afin de rendre nos réunions mensuelles plus variées, nous avons inauguré en 1956 une série de causeries ou conférences sur des sujets pouvant intéresser la plupart de nos membres. Deux de ces séances ont eu lieu l'année dernière. Dès le mois prochain, nous comptons poursuivre cette série.

Une autre innovation de l'exercice écoulé a été l'organisation d'une séance mensuelle en province. Notre réunion d'octobre s'est

donc tenue à Mons, sous les auspices de la Société royale des Naturalistes de Mons et du Borinage, et elle fut mise sur pied, comme vous le savez, par notre doyen M. DUFRANE. Tous ceux qui y ont assisté en auront conservé un souvenir très agréable.

Je me plais à rendre hommage à l'activité des membres du Conseil, qui se sont dépensés sans compter pour le bien de la Société, en suivant en cela une tradition vieille déjà d'un siècle. Votre secrétaire M. DEMOULIN et votre trésorier M. DERENNE, ont des titres particuliers à votre reconnaissance, le premier pour l'organisation des réunions et pour le travail, immense en réalité, relatif à nos publications, le second pour la brillante tenue de nos finances.

Je me réjouis particulièrement de la constatation que nos réunions mensuelles sont bien suivies. Je vous remercie, chers collègues, de votre assiduité et j'y vois le fruit des efforts de votre Conseil pour rendre nos réunions plus attrayantes.

Le Conseil saisit l'occasion pour présenter à tous les membres de la Société ses meilleurs vœux entomologiques et autres pour l'année 1957.

*
**

Les espèces-jumelles, la spéciation et la continuité des espèces

Mes chers Collègues,

Je voudrais maintenant vous parler d'un des problèmes les plus importants de la systématique théorique, et je m'excuse d'avance auprès de vous, chers collègues et amis, de vous servir, en guise d'allocution présidentielle, un plat aussi indigeste. Cela a d'ailleurs un bon côté, car les agapes entomologiques auxquelles vous êtes conviés ce soir, vous en paraîtront encore plus succulentes.

J'ai déjà eu l'occasion, il y a quelques années, de parler en bref (*Bull. Ann. Soc. entom. Belg.*, 84, 1948, 120-123) des *espèces-jumelles* ou *espèces jointives*, surtout du point de vue taxinomique, c'est-à-dire en tâchant de définir la catégorie taxinomique ou *taxon* dans lequel il conviendrait de placer ces formes. La définition suivante y a été donnée : « [les espèces jointives sont des] espèces extrêmement voisines entre elles, ne différant que par des caractères morphologiques insignifiants et même souvent sans différences morphologiques apparentes, mais se distinguant

alors biologiquement; elles présentent cependant le caractère essentiel des « bonnes espèces » qui est l'isolation reproductive ».

C'est dans cet ouvrage capital, paru en 1940 sous la rédaction de J.S. HUXLEY sous le titre de *The New Systematics*, que l'on trouve les premières études sérieuses sur les espèces-jumelles, bien que le phénomène ait été signalé pour la première fois par PRYER en 1886, et qu'on connaisse des travaux très intéressants, notamment de M. HERING, s'y rapportant. DIVER et THORPE sont les auteurs des articles parus dans *The New Systematics*, où, entre autres, le côté écologique de la question est étudié. Plusieurs ouvrages ont paru ces dernières années, dont les plus importants sont dus à la plume de F. HEYDEMANN, et c'est la lecture des deux dernières contributions de cet auteur (*Bericht 7. Wandervers. Deutsch. Entom.*, Berlin, 1955, 91-101; *Nachr. bl. Bayer Entom.*, 5, 1956, 105-112) qui m'a incité à consacrer mon allocution à cette question.

Ce n'est d'ailleurs qu'un seul côté de la question que je vais examiner, notamment le côté phylogénétique en rapport avec la continuité des espèces.

Afin de bien situer notre objet, voici la définition des espèces-jumelles rédigée par HEYDEMANN (1955 : 92). Je traduis : « Les espèces-jumelles sont des couples d'espèces qui se ressemblent morphologiquement et anatomiquement, surtout par leurs structures génitales, à tel point que les différences structurelles constantes qu'elles présentent sont beaucoup moins grandes que celles que l'on trouve normalement entre les espèces du même genre. Cette position rapprochée justifie la supposition que ces espèces ont des ancêtres communs ou bien qu'une d'elles descend de l'autre. Le processus de scission, apparemment récent, peut trouver son origine dans un isolement géographique, écologique, temporel ou physiologique. Leurs aires de répartition peuvent se chevaucher ou se compléter. »

Je vous laisse le soin de choisir entre cette définition et celle donnée plus haut, en précisant que HEYDEMANN s'est surtout occupé des Lépidoptères, et que c'est sans doute en songeant à ce groupe qu'il a rédigé sa définition. En fait, on pourrait citer des espèces-jumelles dans la plupart des groupes d'Animaux Vertébrés ou Invertébrés. Une autre remarque est que les espèces-jumelles ne sont pas nécessairement des couples d'espèces. Nous avons cité (*l.c.* : 123) d'après THORPE les 3 Pyralidides *Crambus*

uliginosellus ZELL., *C. sybvellus* HB. et *C. pascuellus* L. Citons encore toute une nichée de jumeaux, notamment les 7 ou 8 espèces du complexe *Anopheles maculipennis* MEIG. Parmi les exemples donnés par HEYDEMANN, nous choisirons les Lépidoptères *Diarsia rubi* VIEW. et *D. florida* SCHM.; *Hydraecia fucosa* FRR. et *H. lucens* FRR.; *Dysstroma truncata* HUFN. et *D. latefasciata* STYR.; les Diptères *Ceriocera ceratocera* HEND. et *C. microceras* Her.; et les Hyménoptères *Ailax rogenhoferi* WACHTL. et *A. scabiosae* GIV.

Ce qui nous intéresse ici, c'est le passage de la définition de HEYDEMANN où il est dit que l'on peut supposer qu'une des espèces-jumelles descend de l'autre. C'est cette question qui est à la base de cette allocution.

HEYDEMANN affirme qu'il est possible de désigner, parmi les deux partenaires, celui qui est l'« ancêtre » et celui qui est le « descendant ». Il énumère les caractères tant morphologiques qu'écologiques qui peuvent servir comme critères d'appréciation, et il cite des exemples. Nous ne retiendrons que celui des deux Lycénides *Lysandra bellargus* ROTT. et *L. coridon* PODA. La première possède un jeu de 45 chromosomes, la deuxième un de 90; elle est considérée comme la plus jeune phylogénétiquement, et donc, selon notre auteur, comme la descendante de *L. bellargus*. HEYDEMANN remarque, à raison croyons-nous, qu'il ne s'agit pas de polyploïdie, mais d'un simple morcellement de chromosomes, sans augmentation de la masse chromosomique.

Si l'on accepte la conclusion de HEYDEMANN on admet se trouver en présence d'ancêtres vivant à côté de leurs descendants, un peu comme dans les cas cités par feu G.D. HALE CARPENTER dans son livre *Mimicry* (Londres, 1933).

En face de ce problème, quelle est la position de la systématique nouvelle, autrement dit la systématique phylogénétique?

Cette position, je l'ai déjà expliquée en détails (*Natuurwet. Tijdschr.*, 37, 1955, 57-66; *Beginselen der Dierkundige Systematiek*, Antwerpen, 1956) mais en langue flamande. Je vais donc vous en donner l'essentiel, en rappelant qu'il s'agit d'une théorie élaborée par W. HENNIG (*Grundzüge einer Theorie der phylogenetischen Systematik*, Berlin, 1950) et élargie et complétée par moi-même.

Depuis longtemps déjà on s'accorde pour affirmer que la continuité des espèces n'existe pas. Ce dogme ancien, pouvant être

ramené à ARISTOTE, religieusement conservé par LINNÉ, adopté comme un axiome par CUVIER, est en contradiction totale avec l'essence même de la doctrine évolutionniste moderne, néo-darwinienne, doctrine appelée aussi, et à raison, la doctrine transformiste. Car toute l'évolution n'est rien d'autre qu'une transformation continue des êtres vivants. En partant de l'individu, comment le situons-nous dans le cadre de l'évolution? Suivant les idées nouvelles, nous pouvons considérer l'individu à partir de deux points de vue, dont le premier s'intègre dans le deuxième : d'abord, comme ce que HENNIG appelle un *sémaphoronte*, c'est-à-dire un individu tel qu'il est à un moment donné de son existence, celle-ci commençant avec la formation du premier germe et se terminant à la mort ; ensuite, nous pouvons considérer l'individu comme un échelon ou un chaînon de cette lignée phylétique qui est l'unité phylogénétique *réelle*, ou ce que nous appellerons *unité évolutive*. Un individu n'évolue pas, phylogénétiquement parlant ; une famille d'individus non plus ; ni une population ; ni une race ; ni un autre taxon quelle que soit sa position dans la hiérarchie taxinomique. C'est la lignée phylétique, représentée à tout instant par un nombre défini de *sémaphorontes*, par un nombre défini d'individus, de groupes familiaux, de populations, de races et de taxons divers, *tous synchroniques* soulignons-nous, — c'est cette lignée phylétique qui, seule, évolue.

Envisagée de cette façon, que nous croyons être objective, une lignée phylétique ne correspond, en tant qu'unité évolutive, que difficilement à une unité systématique dans le sens qu'on donne généralement à ce terme. Une unité systématique, plus précisément unité taxinomique ou taxon, doit, en effet, posséder certains caractères distinctifs, un ensemble de caractères suffisamment stables pour qu'il nous soit possible d'en obtenir une idée précise. Faute de cela, elle reste pour nous une notion abstraite. C'est d'ailleurs sur la doctrine des caractères (*Kenmerkenleer* en néerlandais, *Merkmalenlehre* en allemand ; le terme « caractérologie » bien que correct, est généralement employé dans un sens différent) qu'est fondée en partie la systématique. Un taxon, c'est en somme la coupe transversale d'une lignée phylétique, à un moment donné de son histoire — comme le *sémaphoronte* sur le plan individuel. Nos limitations humaines ne nous permettent pas d'envisager d'une autre façon une lignée phylétique, sans que celle-ci devienne une notion abstraite. Nous n'envisageons une lignée

phylétique qu'en fonction de l'ensemble de caractères qu'elle présente au moment où nous l'observons.

Ce sont ces considérations toutes nouvelles qui se trouvent à la base de notre version de la doctrine acceptée par tous, à savoir que les espèces ne sont pas des unités immuables. Il est évident que dès que les caractères distinctifs d'un taxon — l'espèce dans notre cas — changent d'une manière ou à un degré qui peuvent être constatés à l'aide de nos moyens d'investigation, — dès ce moment il n'est plus possible de parler de la « même » espèce. C'est un principe admis, je crois, universellement ; mais l'accord n'est plus général lorsqu'il s'agit des modalités d'application. En ce qui concerne ces dernières, les idées sont plutôt confuses, sans parler de différences de position parfois fondamentales, comme par exemple celles entre les positions d'un paléontologiste et d'un phylogénéticien. Approfondir la question prendrait trop de temps. Il me faudra donc me borner à un exposé du point de vue de la systématique phylogénétique moderne.

Prenons, pour plus de clarté, un exemple. On a une espèce, *Agenus album*, nom célèbre d'animal fictif des manuels. Comme toute autre, cette espèce possède un ensemble de caractères qui lui sont propres, certains en commun avec d'autres unités syn-en allotaxoniques, d'autres que l'on n'observe que chez elle. Pour préciser, disons que les premiers sont des caractères génériques, de famille, d'ordre, etc., et que les seconds sont des caractères spécifiques. Ce sont ces derniers qui distinguent notre *Agenus album* de ses congénères *Agenus griseum*, *Agenus nigrum*, etc. Ce sont aussi les seuls qui nous intéressent ici. L'ensemble des caractères en question forme ce que les Allemands appellent la « Gestalt », et que HENNIG (1950) a désigné par le terme scientifique, donc international, de holomorphe. A côté de caractères exo- et endomorphologiques, l'holomorphe comprend aussi des caractères qui se trouvent dans ce que nous appelons d'autres dimensions : ce sont les caractères physiologiques, intimement liés aux caractères écologiques, ou de comportements provoqués par les réactions aux influences du milieu ; les caractères éthologiques ou de comportement non liés aux influences du milieu ; les caractères chorologiques ou de distribution dans l'espace ; enfin, les caractères génétiques que l'on croit se trouver à la base de tous les autres. A notre point de vue, c'est ce dernier groupe de caractères qui est le plus important. Nous le désignerons sous

le nom de constitution génétique; on l'appelle encore la masse héréditaire, le génôme, le jeu de chromosomes, on admet ou on nie l'existence des gènes. Tout cela ne nous concerne pas ici; nous retiendrons seulement que les divers autres caractères de l'organisme sont le résultat de changements dans cette constitution génétique, changements provoqués par des causes dont nous n'avons, encore une fois, pas à nous occuper; nous retiendrons encore, et cela est important, que les divers caractères peuvent être répartis comme suit: à côté de ceux pouvant être observés avec nos moyens d'investigation, il y en a qui ne le peuvent pas et que l'on désigne sous le nom de caractères cryptiques; d'autres enfin qui n'existent pas *en fait*, mais qui pourraient être appelés à l'existence par suite de changements déterminés dans la constitution génétique: ce sont les caractères potentiels. On peut admettre que certains caractères observés, par exemple chez certains membres d'un genre existent en puissance chez les autres membres du même genre. Il vaut mieux ne point ériger en principe cette hypothèse, mais il nous paraît certain que tel est l'état de choses dans les véritables lignées phylétiques; véritables, c'est-à-dire monophylétiques.

Revenons à notre *Agenus album*. L'holomorphe spécifique de cette forme comprend évidemment des caractères qui appartiennent à toutes les 3 catégories énumérées plus haut; ce qui importe, c'est que cette holomorphe est bien déterminée, je dirai rigide-ment délimitée, et qu'elle répond à la formule

$$A + C + P = n$$

n est la somme de tous les caractères, soit les apparents (A), les cryptiques (C) et les potentiels (P). Cette formule peut être plus compliquée, mais cette forme simplifiée nous suffit ici.

Tant au point de vue de la phylogénie que de celui de la taxinomie et de la nomenclature, l'espèce que nous appelons *Agenus album* est donc liée à une holomorphe dont la formule correspond à un nombre de caractères bien défini et rigide.

Supposons maintenant qu'un certain nombre d'individus de notre espèce ont subi l'effet du processus évolutif qu'on appelle la *spéciation*. On admet généralement que la spéciation est précédée d'un stade transitoire appelé *subspéciation* et l'on estime qu'une condition indispensable à la subspéciation est une forme quelconque d'isolement, celui-ci pouvant être non seulement spatial, mais aussi physiologique, écologique, éthologique ou

chronologique. Certains admettent même la possibilité d'une subspéciation, voire spéciation se produisant sans l'intervention d'isolement, par un simple jeu des composantes de la constitution génétique. Encore une fois, ce sont là des questions qui sortent du cadre de cette allocution. Il nous suffira de supposer qu'une population de notre *Agenus album* ait donné à un moment une sous-espèce que nous appellerons *Agenus album subalbum* et que cette espèce ait atteint ensuite le stade spécifique. Puisque notre exemple est fictif, supposons encore que la preuve soit faite de l'interstérilité de cette population avec les autres individus d'*Agenus album*, ou plus exactement de la sous-espèce nominative *Agenus album album*. Il s'agit donc bel et bien d'une espèce distincte qui doit s'appeler *Agenus subalbum*. Pour nous en tenir à la question des espèces-jumelles, supposons enfin qu'*Agenus subalbum* ne diffère d'*Agenus album* que par des détails de structure de l'appareil copulateur ♂, et qu'il s'agisse d'espèces-jumelles, sympatriques et occupant des niches écologiques voisines.

Quels sont les rapports phylétiques entre les deux espèces *Agenus album* et *Agenus subalbum*? C'est le problème qu'il nous faut résoudre. On dira: mais il est évident qu'*Agenus subalbum* descend d'*Agenus album*: nous avons assisté (théoriquement) à l'entier processus de sa différenciation — à l'isolement, à la subspéciation, au développement de l'interstérilité et enfin à la spéciation. *Agenus album* est donc l'espèce-mère et *Agenus subalbum* l'espèce-fille. C'est le raisonnement habituel. Eh bien, la systématique phylogénétique nouvelle répondra: non. Il n'y a pas d'espèce-mère ni d'espèce-fille dont on peut rencontrer des représentants au cours d'une même excursion, dans des biotopes voisins. Ce qu'il y a, ce sont deux espèces-sœurs.

Comment justifier cette assertion? La justification se trouve dans l'exposé de notre conception de l'holomorphe, que vous avez entendu il y a quelques minutes. L'espèce *Agenus album* possédait une holomorphe déterminée qui lui était propre, avec une valeur déterminée de chaque composante de la formule. Tant que tous les individus portant le nom spécifique d'*Agenus album* étaient interféconds, certains caractères qui n'étaient présents que chez la sous-espèce nominative et certains autres qui n'existaient que chez la sous-espèce *subalbum*, comptaient quand même parmi les caractères de l'espèce *Agenus album*, car l'interfécondité de

tous ces individus permettait l'échange par croisement de ces caractères particuliers, et on pouvait admettre et même postuler leur existence potentielle chez tous les membres de l'espèce *Agenus album*. Vint l'interstérilité et la différenciation spécifique d'*Agenus subalbum*. Et nous constatons que la potentialité des caractères mentionnés n'existe plus. Tant *Agenus album* qu'*Agenus subalbum* se trouvent donc je dirai « amputés » d'une partie de leur holomorphe. En ce qui concerne *Agenus subalbum*, qui n'occupait qu'un rang subs spécifique, elle a pu accéder par spéciation au rang spécifique et elle est devenue *ipso facto* une *species nova*. Mais quelle est la situation de l'espèce *Agenus album*?

Par la séparation spécifique de *Agenus subalbum*, un certain nombre de caractères qui faisaient partie du patrimoine héréditaire d'*Agenus album*, sont sortis de ce patrimoine, lequel a donc subi des modifications. A noter qu'aucun des individus qui composaient la sous-espèce nominative (*Agenus album album*) n'a subi de changements, abstraction faite évidemment de petites mutations individuelles, de somations possibles, etc., sans influence sur la situation générale. Ce qui a changé, c'est l'holomorphe collective de cette coupe transversale d'une lignée phylétique, à laquelle était attaché le rang hiérarchique d'espèce et le nom scientifique d'*Agenus album*. Bien qu'après la scission le rang taxinomique n'ait pas subi de changement, l'essence de l'espèce, extériorisée par l'holomorphe spécifique, s'est trouvée changée, et cela même si le changement n'a affecté que des caractères cryptiques, voire potentiels. Ce qu'on appelait *Agenus album* a donc en fait cessé d'exister.

Un phénomène de spéciation entraîne donc, chaque fois qu'il se présente, l'apparition non pas d'une seule espèce, l'espèce-fille, mais de deux espèces-sœurs. Celle d'entr'elles qu'on appelle généralement espèce nouvelle ou espèce-fille (notre *Agenus subalbum*) se distingue par des caractères morphologiques (détails de genitalia) ou autres perceptibles; l'autre (notre *Agenus album*) ne se distingue morphologiquement en rien de la sous-espèce nominative (*Agenus album album*) de l'espèce-mère, et elle se distingue de cette dernière par des changements d'holomorphe le plus souvent cryptiques ou même potentiels. Mais aucune des deux formes ne peut être identifiée à l'ancienne espèce. Aussi bien, cette dernière a-t-elle cessé d'exister au moment de la scission et ne vit-elle plus qu'en ses deux descendantes, les espèces-

sœurs qui représentent chacune une branche évolutive de notre lignée phylétique, la première (*Agenus album*) la branche plésiomorphe, la deuxième (*Agenus subalbum*) la branche apomorphe. Cette dernière ne « descend » nullement de la première, car elle a exactement le même âge que celle-ci, et c'est cela qui ne nous permet pas d'admettre, avec HEYDEMANN, qu'une des espèces-jumelles descend de l'autre.

La phase de l'histoire d'une lignée phylétique, phase à laquelle un nom spécifique déterminé est attaché, ne dure géologiquement parlant que peu de temps, quelques millions d'années, bien que ce terme puisse sans doute varier considérablement, suivant les groupes.

Pour préciser et pour résumer en même temps, la conception phylogénétique moderne diffère de la conception idéaliste-typologique en ce qu'elle place sur le même pied les changements de tous les aspects de l'holomorphe, y compris l'aspect génétique, et refuse la primauté à l'aspect morphologique, seul pris en considération par les typologues-idéalistes.

Un autre résumé, simplifiant, popularisant si vous voulez, la question, est le suivant : il y a une espèce *Agenus album*, avec deux sous-espèces *Agenus album album* et *Agenus album subalbum*. Cette dernière atteint le stade spécifique et se détache de l'espèce *Agenus album*, laquelle se trouve de ce fait réduite à la seule sous-espèce *Agenus album album*. Elle cesse donc d'être une espèce polytypique et devient une espèce monotypique. Ce n'est donc plus la même espèce.

La théorie que je viens d'exposer est toute nouvelle, et susceptible sans doute de développements, en liaison avec le progrès de nos méthodes d'investigation. Dans l'état actuel de nos connaissances, il nous est déjà possible de postuler un remplacement spécifique au moment d'une scission provoquée par le phénomène de la spéciation. On ira sans doute plus loin : nous n'en savons évidemment rien.

J'ai voulu vous parler de cette théorie car elle est assez caractéristique de cet esprit nouveau, de cet esprit phylogénétique qui est appelé à remplacer les tendances, encore prépondérantes de nos jours, conservatrices et typologiques-idéalistes.

*
**

Rapport de la Commission de vérification des comptes. — Au nom des vérificateurs, M. J. DE WALSCHE déclare avoir trouvé les comptes en ordre et exacts.

Rapport du Trésorier. — M. E. DERENNE, trésorier, donne lecture de son rapport annuel sur la situation financière de la Société au 31 décembre 1956. Les comptes sont approuvés, ainsi que le projet de budget pour 1957.

Le montant des cotisations pour 1957 ne subit aucune modification : 225 francs pour les membres associés et les membres correspondants belges résidant provisoirement au Congo Belge, et 250 francs pour les membres correspondants étrangers.

L'Assemblée charge le Conseil d'Administration d'étudier le problème de la cotisation-abonnement des économiquement faibles.

Le prix de vente du tome 92 des *Bulletin et Annales* est fixé à 350 francs. Celui du volume XXVII des *Mémoires* sera de 500 francs. La série complète des *Mémoires* (tomes I à XXVII) voit porter son prix de vente à 2900 francs.

Rapport de la Commission de surveillance des collections. — M. R. VIEUJANT, au nom de la Commission, fait part à l'Assemblée du transfert de la totalité des collections de la Société dans les nouveaux conservatoires de la section d'Entomologie de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, et confirme le parfait état de conservation et d'entretien de ces collections. Le rapporteur suggère qu'un inventaire des richesses scientifiques de la Société soit dressé et publié par les soins de la Société. Cette proposition est adoptée par l'Assemblée, qui demande à M. VIEUJANT de bien vouloir prendre en mains l'organisation pratique de ce relevé.

Rapport de la Commission de contrôle de la Bibliothèque. —

Parlant au nom de la Commission, M. J. COOREMAN déclare que la Bibliothèque est actuellement très bien tenue et se félicite des nombreux accroissements qui n'ont cessé de l'enrichir, au cours de l'année écoulée, par la voie des échanges avec les Institutions étrangères.

A ce propos, il tient à témoigner la reconnaissance de la Société à tous ceux qui ont en charge la gestion et l'entretien de notre Bibliothèque.

Au cours de 1956, la Société a pu installer les publications constituant les réserves de nos *Mémoires* et *Bulletin & Annales*,

dans un local des nouveaux bâtiments de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Ce transfert a fort heureusement résolu, temporairement du moins, un problème devenu extrêmement urgent, créé par le manque de place dans nos locaux actuels; cette solution heureuse a permis de procéder à une nouvelle extension des collections et au reclassement des périodiques.

Il paraît juste de rendre un hommage particulier aux membres du personnel technique de l'Institut qui assument ce travail considérable de mise en ordre des ouvrages et du fichier y afférent; il faut citer notamment M. J. SCHUYTS dont le dévouement éclairé en ce domaine est extrêmement précieux, ainsi que M. J. MERTENS qui assume avec ponctualité le service des prêts et des expéditions. Qu'il soit permis enfin de renouveler les sentiments de gratitude de tous les membres de la Société à la Direction de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique qui nous offre l'hospitalité.

— L'Assemblée confirme le mandat de MM. R. BRENJ, J. COOREMAN et G. DEMOULIN, membres du Conseil sortants et rééligibles. Elle élit M. J. DE WALSCHE en remplacement du R.P. A. RAIGNIER, démissionnaire.

— MM. A. RYCKAERT et R. TOLLET restent membres de la Commission de vérification des comptes; M. H. SYNAVE est élu en remplacement de M. J. DE WALSCHE auquel ses nouvelles fonctions dans le Conseil ne permettent plus d'être vérificateur.

— MM. A. DUFRANE et R. VIEUJANT sont réélus membres de la Commission de surveillance des collections.

— La Société organisera au cours de l'année 1957 une journée d'exploration dans la région de Mons, à laquelle seront invités nos collègues de la Société Royale Zoologique de Belgique et de la Société Royale des Naturalistes de Mons et du Borinage.

— Il est décidé que, à partir de 1957, il n'y aura plus de séances (ordinaires) durant les mois de juillet et août.

De ce fait, pour cette année, le calendrier des séances ordinaires s'établit comme suit : 13 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 7 septembre, 5 octobre, 9 novembre et 7 décembre. La séance du 1^{er} juin se tiendra à Anvers; elle remplacera celle prévue pour le deuxième samedi d'octobre 1957 et décidée en assemblée mensuelle du 4 février 1956.

La suppression des séances de juillet et août n'aura pas d'incidence sur le nombre de fascicules constituant le volume annuel des *Bulletin et Annales*.

La séance est levée à 17 heures.

Assemblée mensuelle du 13 janvier 1957

Présidence de M. E. JANSSENS, *Vice-Président*.

— La séance est ouverte à 17 h. 30.

— Le Vice-Président annonce à l'assemblée la mort toute récente de M. P. LEPESME, spécialiste français bien connu des Coléoptères Cérambycides, membre correspondant à vie de notre Société. (*Condoléances*.)

— Le Vice-Président donne ensuite lecture de la composition du Conseil pour 1957 :

MM. S.G. KIRIAKOFF, président.

E. JANSSENS, vice-président.

G. DEMOULIN, secrétaire.

E. DERENNE, trésorier.

J. COOREMAN, bibliothécaire.

R. BRENY, membre.

J. DE WALSCHE, membre.

La Commission de contrôle de la Bibliothèque est composée de MM. R. BRENY et J. DE WALSCHE, membres du Conseil.

Décisions du Conseil. — M. Auguste COOMANS, Zonnebloemstraat 28a, Gand, présenté par MM. S.G. KIRIAKOFF et G. DEMOULIN, est admis en qualité de membre associé (*Coléoptères*). D'autre part, est nommé membre correspondant M. Gustav DETJEN, Pleasant Valley, New York (U.S.A.), présenté par MM. G. DEMOULIN et J. COOREMAN (*Diptera. Control of flies and night-flying insects by electricity through insect electrocutors*).

Correspondance. — M. Franco TASSI, 76, via Tagliamento, Roma (XVII), Italie, serait désireux d'entrer en relation avec des entomologistes belges, dans le but d'échanger des insectes (surtout *Buprestidae* du monde) et des publications scientifiques (correspondance en français, anglais, italien et esperanto).

Monsieur le Ministre de l'Agriculture a bien voulu inviter notre Société à l'inauguration de la première borne de la Réserve Naturelle Nationale du Westhoek, le 17 décembre 1956; notre collègue M. A. COLLART nous y a représentés.

Bibliothèque. — *Dons.* — Nous avons reçu des separata de MM. J. GHESQUIÈRE (1) et N. MAGIS (9). (*Remerciements*).

Echanges. — L'échange de nos publications est admis contre *The Annals of Zoology*, périodique édité par l'Academy of Zoology, Agra. Nous avons d'autre part obtenu l'échange de *Boletin de Entomologia Venezolana*, édité par la Faculté d'Agriculture de l'Université Centrale du Vénézuéla, à Maracay, contre nos propres publications.

Divers. — M. A. VAN HOEGAERDEN exhibe un magnifique exemplaire de *Spelaeonebria nudicollis* PEYER., coléoptère cavernicole des grottes de la Djurdjura (Algérie), fort remarquable par sa grande taille.

M. E. JANSSENS émet quelques considérations sur la raréfaction des jeunes naturalistes amateurs, et fait remarquer que la désaffection de la jeunesse actuelle pour les sciences naturelles n'est pas propre à notre pays, mais se rencontre certainement en d'autres régions d'Europe occidentale, ainsi que le prouvent les doléances de certains auteurs étrangers. Une discussion, à laquelle participent divers membres de l'assemblée, s'engage sur les méthodes à mettre en œuvre pour raviver chez les jeunes le goût de l'étude de la nature.

Pour clôturer la séance, M. M. DEHOUSSE, apiculteur amateur et excellent vulgarisateur, nous présente deux films consacrés, l'un à la biologie des fourmis rouges des bois, et l'autre à l'élevage (dans un but d'observation) des abeilles domestiques dans des ruchettes en plexiglass. M. E. JANSSENS, vice-président, remercie M. DEHOUSSE et lui dit tout l'intérêt que ces films présentent pour les membres de notre Société.